

Meyssez, le 01 Juillet 2016

A l'attention des parents d'élèves



COMMUNE
DE
MEYSSIEZ

Mairie

109 Chemin des Empereurs
38440 MEYSSIEZ

Tél. 04 74 58 47 76
Fax. 04 74 58 42 37

adresse de courriel :

periscolaire.meyssiez@gmail.com

Ouverture au public :

MARDI
13h30 à 16h30

VENDREDI
9h00 à 12h00

Madame, Monsieur,

A partir de la rentrée de septembre, vous devrez inscrire et régler la cantine et la garderie de vos enfants via le « portail parents » de notre logiciel enfance.

Pour ce faire, vous recevrez prochainement votre identifiant et votre mot de passe par mail (merci pour les familles qui ne l'ont pas fait de nous communiquer très rapidement cette adresse mail). Vous devrez également faire passer en Mairie votre justificatif de quotient familial, en l'absence de ce document le tarif le plus élevé vous sera facturé.

Vous trouverez ci-joint un guide utilisateur qui vous indique la marche à suivre pour votre accès et vos réservations sur cette plateforme.

Le délai de réservation est inchangé, vous pourrez toujours inscrire vos enfants la veille avant 9h pour le repas du lendemain idem pour les annulations (le vendredi avant 9h pour le lundi, et le mardi avant 9h pour le jeudi).

Pour les réservations de cantine, bien cocher les deux cases (repas enfant et garderie de midi).

A compter du 22 Août, vous pourrez vous connecter à ce portail. En cas de problème, vous pourrez contacter Sarah à la mairie de Meyssez.

Comptant sur votre compréhension, veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Maire

Stéphane PLANTIER





Commune
de
MEYSSIEZ

CANTINE Guide utilisateur Module parents Version prépaiement

Accès au module parents

Se connecter au module parents

Vous avez la possibilité d'accéder à un portail spécifique vous permettant de gérer les différentes prestations dont bénéficient vos enfants.

1. Connectez-vous sur le portail parent de votre ville. Celui-ci vous a été communiqué par mail. Il s'agit en règle générale de www.logicielcantine.fr/votreville.

2. Saisissez votre identifiant (login) et votre mot de passe.

Pour éviter de saisir votre identifiant et votre mot de passe à chaque connexion, cochez la case *Se souvenir*

du login / mot de passe sur cet ordinateur.

3. Cliquez sur le bouton **Connexion** pour vous connecter. Vous accédez au module parents.

Première connexion ou récupérer un mot de passe perdu

1. Lors de la première connexion sur le portail, vous devez faire une demande de mot de passe. Pour cela, renseignez

vos adresse email ou votre identifiant (qui vous a été envoyé par mail) dans la partie « Obtenir un mot de passe »

sur la page de connexion.

2. Cliquez sur le bouton **Envoyer** pour finaliser votre demande.

Le module envoie automatiquement à l'adresse e-mail renseignée votre identifiant et votre mot de passe.

La démarche sera la même en cas de perte de mot de passe.

Réservations



Chaque enfant est représenté par un tableau s'étalant sur une période donnée.

Une fois votre sélection terminée, un total individuel s'affiche à droite de chaque tableau, représentant le coût par enfant.

En bas de votre page, au centre, un tableau synthétique vous donne le total cumulé pour la période donnée.

Les réservations sont à effectuer avant la date butoir définie par votre structure. Un message sur la page des réservations vous rappelle cette date butoir pour la période donnée.

Réserver sur une période en cours

La période en cours s'exprime en semaines ou mois suivant le choix de votre structure.

1. Cliquez sur le bouton **Réservations** dans le bandeau principal.

Le tableau des réservations s'affiche.

2. Cliquez sur **Recharger votre compte**, afin de pouvoir alimenter votre compte si nécessaire pour pouvoir effectuer des réservations. Vous êtes alors redirigé vers le prestataire bancaire de votre commune.

3. Une fois la transaction effectuée, vous recevez un ticket de paiement.

4. Cochez les cases correspondantes aux jours pendant lesquels vos enfants profiteront des prestations proposées par votre structure.

5. Une fois tous vos choix effectués, cliquez sur le bouton **Valider** en bas de la page pour confirmer vos choix.

6. Effectuez des réservations sur une période différente de celle en cours si besoin (procédure ci-dessous).

Mairie
109 Chemin des Empereurs
38440 MEYSSIEZ

Tél. 04 74 58 47 76

Fax 04 74 58 42 37

Email :

mairie.meyssiez@orange.fr

Permanences :

MARDI

13h30 à 16h30

VENDREDI

9h00 à 12h00

Changer de mot de passe

Vous avez la possibilité de changer votre mot de passe, pour des raisons de sécurité ou pour éviter de l'oublier s'il est trop compliqué.

1. Cliquez sur le bouton **Mot de Passe** dans le bandeau principal.

Un formulaire à trois champs s'affiche.

2. Remplissez les champs du formulaire.

3. Cliquez sur le bouton **Modifier** pour valider le changement de mot de passe.

Un message vous confirme le changement de mot de passe.



Documents



Consulter des documents en ligne

Vous avez la possibilité de consulter des documents mis à votre disposition par votre structure (menus repas, activités, etc.).

Vous aurez besoin du logiciel Adobe Acrobat Reader pour lire ces documents avec votre navigateur.

[Cliquez ici pour le télécharger.](#)

1. Cliquez sur le bouton **Documents** dans le bandeau principal.

La liste des documents disponibles s'affiche.

2. Cliquez sur l'intitulé du document pour le consulter.

Le document s'ouvre dans un nouvel onglet.



Vous avez également la possibilité d'enregistrer le document sur votre disque dur ou de l'imprimer depuis la fenêtre de consultation en ligne.

Pour cela, cliquez sur l'icône  pour l'enregistrer ou cliquez sur l'icône  pour l'imprimer.